

REPUBLIQUE DU BURUNDI ORDRE DES MEDECINS DU BURUNDI

Conseil National



DECISION DE NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU PROVINCIAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DU BURUNDI EN PROVINCE DE : CIBITOKE

Le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Burundi,

Vu le décret - loi N° 100/187 du 4 juin 1974, portant création de l'Ordre des Médecins du Burundi;

Vu les Statuts de l'Ordre des Médecins du Burundi;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur de l'Ordre des Médecins du Burundi ;

Tenant compte des éléctions du Bureau provincial de l'Ordre des Médecins du Burundi tenues à BUJUMBURA-MAIRIE en date du 05 août 2021;

DECIDE CE QUI SUIT:

Article 1 : Sont nommés Membres du Bureau Provincial de l'Ordre des Médecins en Province de CIBITOKE:

1. Président : Dr NIYONSABA Pascal

2. Vice-Président : Dr NZOKIZWANAYO Flavie

3. Secrétaire : Dr HABIYAREMYE Jean Claude

4. Membre: Dr NDAYAHOZE Célestin

5. Membre: Dr NSHIMIRIMANA Juvénal

Article 2 : Le mandat du Bureau Provincial de l'Ordre des Médecins du Burundi est de 2 ans Renouvelables une seule fois.

Article 3 : La présente Décision entre en vigeur le jour de sa signature.



REPUBLIQUE DU BURUNDI ORDRE DES MEDECINS DU BURUNDI

Conseil National



Le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Burundi

Dr Sylvain Pierre NZEYIMANA

P.O.DS Philbert SENDEGETA Vier Predictent du ENVINIB Ple 22/12/2021

Copie pour information à :

Madame le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

Madame le Directeur Général des Services de Santé et de la Lutte contre le SIDA